

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 65 (1956)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La détermination des groupes sanguins dans l'Armée suisse  
**Autor:** Reinhard, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682626>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Rouge. Nous sommes heureux de dire à notre tour à M. Joseph Suter toute notre gratitude pour son constant dévouement et tous nos vœux pour de longues et belles années d'une activité toujours aussi féconde et aussi riche en bonté.*

\*  
**GENEVE**

**La Croix-Rouge genevoise a distribué 163 paquets de Noël**

Comme ces ans derniers, un groupe de dames de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, à l'appel de Mme Horace Barbey, a confectionné et fait remettre à des familles dans le besoin ou à des vieillards isolés, des paniers bien garnis pour Noël. Ce sont 163 paniers qui ont été distribués la veille de Noël par des automobilistes complaisants. Le garage de Cornavin et l'Agence Citroën avaient également mis gracieusement des voitures à disposition pour aider à la distribution et l'hôtel Richmond prêté un de ses salons pour la confection des paniers. La lettre ci-dessous, envoyée par une des 163 bénéficiaires, aura été au cœur de ceux et celles qui ont permis cette action de Noël:

Ce fut le 24 décembre que se réalisa pour moi et tant d'autres le miracle de Noël.

Le malheur qui s'appesantit depuis des années vainc la résistance qu'on lui oppose, on souffre en silence. Mais voici qu'un choc douloureux qui laisse si faible l'âge mûr, suscite à vos côtés, des âmes nobles, unies pour soulager l'accablé.

Elles apportent à cet allègement tant de délicatesse que la capitulation de l'amour propre est insensible.

Autrefois, on aidait... Hier je reçus un colis de la section genevoise de la Croix-Rouge, j'en fus étonnée et si émue que mes larmes affluèrent avant d'en avoir retiré son contenu savoureux, choisi avec attention, où tout suggère: réjouissance de Noël et plus.

Préparé avec tant de sollicitude, nos vifs remerciements vont au-delà de toute expression.

Chose incroyable, Chalande revint au crépuscule, mais là alors, il fallut, après tant d'émotion, faire une pause; ça fait mal un vieux cœur trop éprouvé!

Ce ne fut que plus tard à la veillée, qu'en disposant mes trésors, avec surprise et joie je me remémorai les strophes de la Sainte Nuit.

Que les jours à venir soient éclairés par tant de bonté offerte; ne doutons plus, toutes les espoirs sont permis en ces temps qu'on juge sévèrement. Beaucoup ont compris le message de Noël; ils ont comblé les dépourvus et goûteront sans arrière-pensée, les joies des festivités familiales.

Notre gratitude émue leur dédie cette « Paix aux hommes de bonne volonté ». C'est là mes vœux de bonheur pour eux et pour les leurs: la Paix du cœur.

## La détermination des groupes sanguins dans l'Armée suisse

C'est en 1937 déjà que l'on a entrepris, en Suisse, de déterminer les groupes sanguins des troupes sanitaires. Dès le commencement de la seconde guerre mondiale, ce travail fut poursuivi pour l'ensemble de l'armée active. Il était fait par des médecins militaires formés pour cela et, dans les écoles de recrues, par les médecins de place et d'école. Il ne s'agissait que de déterminer, au moyen de sérum-tests A et B, l'appartenance aux groupes sanguins. Ce système présentait certains inconvénients, il laissait place surtout à un certain pourcentage d'erreurs. Les contrôles opérés en 1950 sur 1698 déterminations faites entre 1938 et 1949 permirent de constater un 2 % environ d'erreurs. Un autre contrôle, effectué sur 1947 recrues appartenant à neuf écoles de 1950, montrèrent également un certain nombre de déterminations erronées.

Il apparut donc nécessaire d'organiser ce service sur de nouvelles bases et d'arriver à réduire le pourcentage des erreurs à moins de 0,1 %. Les mesures suivantes parurent de nature à apporter les améliorations souhaitées:

- 1° Confier à des examinateurs spécialement formés en sérologie le soin de procéder à la détermination des groupes sanguins;
- 2° procéder à un double examen des groupes;
- 3° séparer nettement les deux opérations de la prise de sang et de la détermination du groupe sanguin.

Ces modifications furent décidées à la suite de divers entretiens et, le 13 novembre 1953, sur le préavis du médecin en chef de l'armée, une décision du Conseil fédéral intervenait dans ce sens. La prise de sang serait dorénavant effec-

tuée lors du recrutement par les soins des médecins attachés à cet office. La détermination du groupe sanguin serait faite ultérieurement au laboratoire des groupes sanguins d'armée rattaché au laboratoire central de transfusion de la Croix-Rouge suisse. Cette détermination serait complétée par celle du facteur rhésus D. Chez les hommes ayant un rhésus négatif, l'on déterminerait les facteurs rhésus C et E. On peut noter, à ce propos, que l'armée suisse est la seule, croyons-nous, où l'on détermine également le facteur rhésus.

C'est le 5 avril 1954, en même temps que s'ouvrait la période de recrutement, que le laboratoire d'armée a commencé son activité. Les commissions de recrutement reçoivent le matériel nécessaire et retournent chaque jour, par exprès, les échantillons de sang prélevés pendant la journée ainsi que les livrets de service des recrues. Le laboratoire central procède dès le lendemain aux analyses et en inscrit le résultat sur les livrets. Ce même résultat est inscrit par les services de l'armée sur les cartes et plaques d'identité. En 1954, le Laboratoire d'armée a procédé à 36 747 déterminations de groupes sanguins et de facteurs rhésus. Un contrôle ultérieur a permis de constater que cette façon de procéder avait ramené le pourcentage d'erreurs bien en dessous de la limite de 1 pour mille fixée.

(D'après un interview du Dr A. Hässig, directeur du laboratoire central de transfusion, par Mademoiselle M. Reinhard, «Das Schweizerische Rote Kreuz», 15 novembre 1955.)